



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation de la Poste dans les Ardennes

Question écrite n° 29441

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le sentiment de nombreux Ardennais selon lequel La Poste après plusieurs semaines de confinement n'assure toujours pas l'ensemble de ses missions de service public. La réduction du nombre de bureaux de poste et de leurs horaires d'ouverture entraîne des files sur les trottoirs alors qu'aucun signallement au sol n'incite les personnes à respecter la distanciation. La gestion du courrier est plus qu'aléatoire. Il souhaite citer au ministre l'exemple de personnes ayant payé par chèque leur facture d'électricité. Leur envoi est bloqué au niveau de La Poste au point que ces personnes, après avoir reçu une relance, ont reçu un courrier leur annonçant la prochaine coupure de la fourniture d'électricité. Il cite également l'exemple d'une structure au bord de la cessation de paiement, dont le directeur l'a alerté par courrier. Celui-ci a mis une semaine pour effectuer 8 kilomètres. Il souhaite l'intervention du Gouvernement pour que La Poste apporte le service qu'elle doit rendre à la population, surtout dans la situation que la France connaît.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29441

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2020](#), page 3315

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)